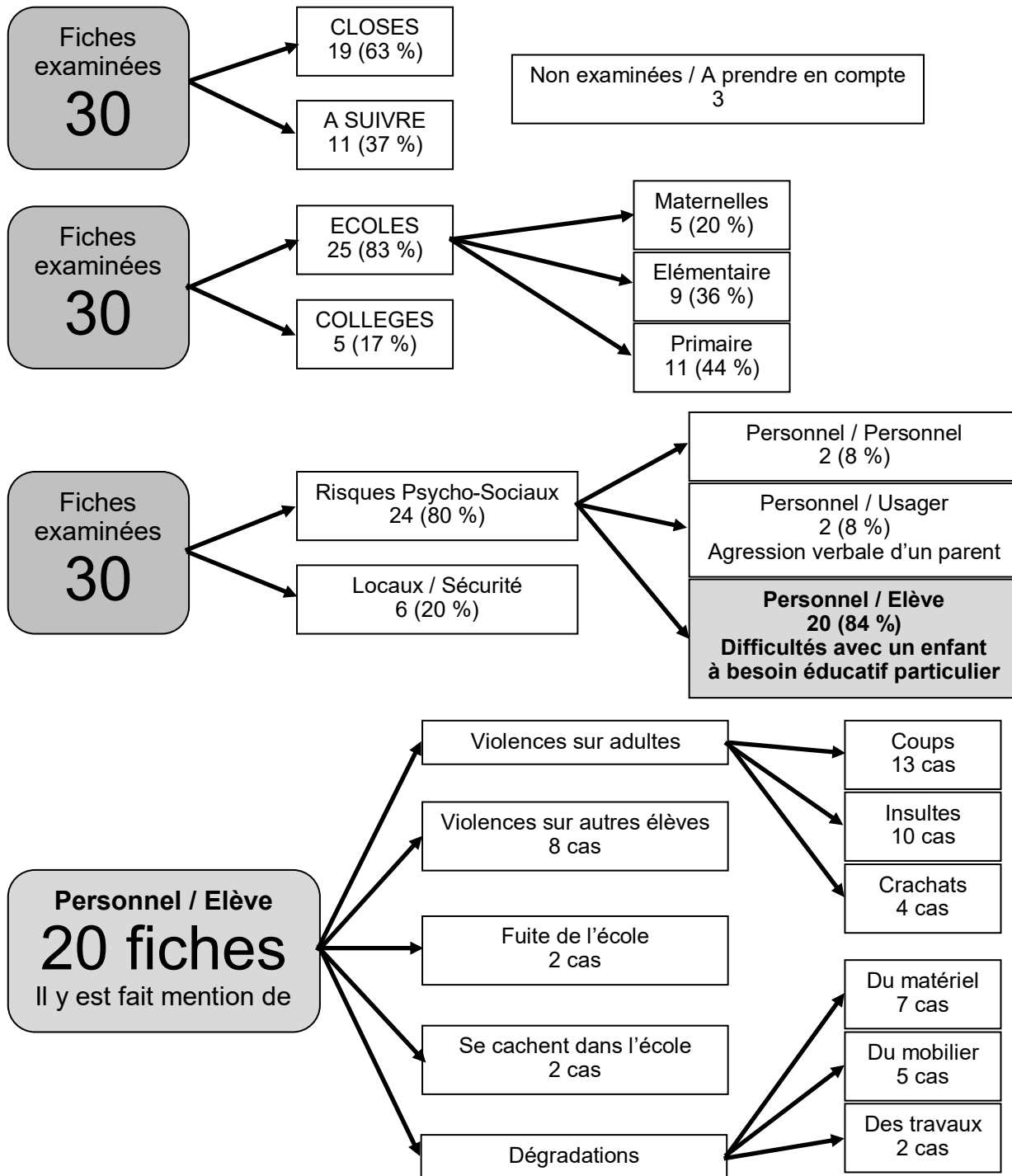


Groupe de Travail du 14 novembre 2019

Etude des fiches RSST



La souffrance au travail nous concerne tous. Il ne faut pas hésiter à rédiger une fiche RSST. L'envoyer au secrétariat de circonscription ET sur la boîte mail : chsctd53@ac-nantes.fr
En cas d'arrêt de travail lié aux RPS, ou, si vous êtes victimes de violences ou incivilités, prenez contact avec les représentants du personnel élus au CHSCT-D.
Demandez que ce soit reconnu comme accident de service.

Pour
La
FSU

Titulaires



Benoît LOURDAIS secrétaire du CHSCT-D 53
benoit.lourdais@ac-nantes.fr / secretaire-chsctd53@ac-nantes.fr

Pierre-Marc PLANCHAIS
pierre.planchais@ac-nantes.fr



Suppléants

Morgane KERLEAU
morgane.kerleau@ac-nantes.fr
Laurent DEPOND
laurent.depond@ac-nantes.fr